



LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC.

Association sans but lucratif

Siège social : Avenue de Marathon 1 1020 Bruxelles

N° d'entreprise : 443097681

Renaix, le 15 mars 2007.

Document à afficher aux valves des Cercles de Tir

CONCERNE LES TENUES DE TIR.

Tenues autorisées sur les pas de tir : partant du constat qu'appliquer à la lettre la liste des tenues LFBTA, surtout pour les pantalons, pose problème aux arbitres et aux organisateurs : le délégué de Liège a fait une proposition au CA. Elle a le mérite de mettre un terme à la polémique qui, sans cesse, est relancée sur les pas de tir et dans les assemblées.

Le CA décide de maintenir la dite liste mais d'ajouter une nuance dans son application.

A l'avenir, **le port du pantalon du club (bien que toujours fortement encouragé par la LFBTA) ne sera plus une condition sine qua non** pour qu'un archer puisse participer et être classé à une compétition. **Le pantalon devra toutefois être correct, les jeans décolorés, troués et autres artifices ... ne seront pas autorisés.**

Le **port du tee-shirt et/ou du polo du club** est quant à lui : **obligatoire**.

La **tenue blanche reste autorisée**.

TENUES AUTORISEES :

TENUE BLANCHE.

OU

TENUE de CLUB COMPLETE.

OU

TEE-SHIRT ou POLO du CLUB

+ PANTALON CORRECT même jeans propre.

!!!!!!

!!!!!!

!!!!!!

Les règlements des BAOC, BAIC et des Championnats qui imposent « Tenues blanches ou de Club » restent d'application

Le chapitre 3.22 du livre 1 du règlement FITA intitulé « règlement concernant la tenue » (pages 44-45-46) et les points 2.2.6 et 2.2.7 du chapitre « code d'éligibilité » (page 26) à propos des publicités et marques restent d'application également.

Les Cercles restent libre d'avoir une réglementation interne plus restrictive pour leurs membres

Pour le CA, Léon Lejeune, Secrétaire général.

ethias

LEJEUNE Léon
Secrétaire général
Gefusileerdenlaan, 21, Boulevard des Fusillés
RONSE 9600 RENAIX
Tel / Fax : 055 21 50 96 GSM : 0496 452 496
Courriel : secretairegeneral@lfbta.be


A MOTORS